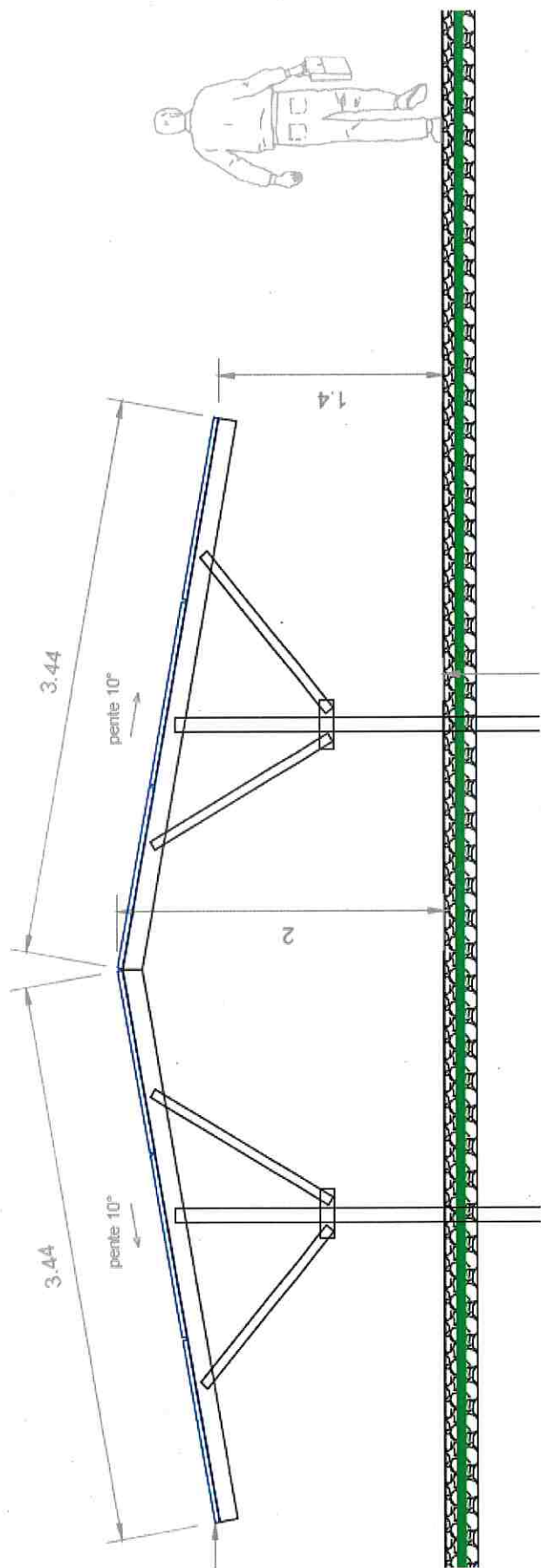


ANNEXE 5 – PLAN DU PROJET



Plan masse du projet – vue du ciel. La centrale est implantée dans le fond du déversoir, à une distance de 3m des talus, permettant d'en faire le tour pour assurer la maintenance et entretien du site.



Vue en coupe des tables photovoltaïques.

Du fait d'une implantation est-ouest, la hauteur des tables sera limitée à approximativement 2 mètres, et celles-ci ne seront pas directement visibles depuis les alentours du projet car le terrain est encaissé de 2 à 4 mètres par rapport au terrain naturel.

Une hauteur minimale de 1.4m sera conservée afin de permettre l'entretien sous les tables